

**COMITE SYNDICAL DU MARDI 17 DECEMBRE 2024
LISTE DES DELIBERATIONS PRISES**

L'an deux mil vingt-quatre, le dix-sept décembre à 18h20, le Comité Syndical de l'USTOM du Castillonnais et du Réolais dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire de ses séances, après convocation légale, à la salle Serge Duru de Sauveterre de Guyenne, sous la présidence de M. Christian MALANDIT-SALLAUD.

Date de la convocation : 11 décembre 2024

Délégués en exercice : 39

Délégués présents : 23

Pouvoirs : 5

Secrétaire de séance : LACHAIZE Yolande

DELIBERATION	OBJET	VOTE
D2024-12-37	Budget Primitif 2025	Unanimité
D2024-12-38	Créances éteintes	Unanimité
D2024-12-39	Modifications du règlement de collecte	Unanimité
D2024-12-40	Acquisition d'un bâtiment à Pineuilh	Unanimité
D2024-12-41	Acquisition d'un bâtiment à La Réole	Unanimité
D2024-12-42	Acquisition d'un bâtiment à Saint Ferme	Unanimité

Le Président,
Christian MALANDIT-SALLAUD

